



Pôle Formation
Formation des
Entraîneurs
D.T.B.N.

**Certificat de qualification
professionnelle**

Technicien **S**portif **R**égional
de **B**asket-**B**all

**Dossier de
Demande de Validation d'Acquis
d'Expérience**



DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE POUR LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN SPORTIF REGIONAL DE BASKET-BALL

Je soussigné(e) (Nom, prénom) (*) :

Né(e) le (*) :/...../..... N° Licence FFBB (facultatif) :

Domicilié(e) (*) :

Code Postal : Ville :

Tél. personnel : Tél. professionnel

Email :@.....

Profession :

atteste sur l'honneur la véracité des renseignements portés ci-après à votre connaissance, et détaillés au verso, et sollicite l'équivalence de tout ou partie du cursus correspondant, en vue de l'obtention du **C**ertificat de **Q**ualification **P**rofessionnelle **T**echnicien **S**portif **R**égional de **B**asket **B**all. Vous trouverez ci-joint les pièces justificatives relatives aux renseignements ci-après.

(*) *Important : aucune suite ne sera donnée à cette demande si une seule des cases signalées par un « * » n'est pas renseignée.*

EXPERIENCE JOUEUR : (meilleures performances sportives en compétition)

| Association | Saison sportive | performance |
|-------------|-----------------|-------------|
| | | |

EXPERIENCE ENTRAÎNEUR :

| Association | Résultats | Année sportive |
|-------------|-----------|----------------|
| | | |

DIPLOMES OBTENUS :

| Nature du diplôme | Année d'obtention | Organisme ayant délivré le diplôme |
|-------------------|-------------------|------------------------------------|
| | | |

Joindre IMPERATIVEMENT la copie des diplômes signalés ci-dessus

| | |
|--------------|--|
| Fait à | Signature précédée de la mention |
| Le | manuscrite : |
| | « <i>Tous Renseignements attestés sur l'honneur</i> », (*) |

Joindre impérativement les documents suivants à la présente demande :

- Une lettre de motivation expliquant votre démarche de VAE.
- Le diplôme de secourisme : Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) ou tout autre diplôme équivalent.
- Une attestation de pratique du basket-ball en tant que joueur de **100 heures**, signée par le représentant / responsable/ président de la structure.
- Une attestation d'une expérience **d'encadrement de 200 heures**, signée par le représentant / responsable/ président de la structure.
- Une attestation d'une **expérience professionnelle ou bénévole en lien avec le CQP, d'au moins 3 ans et 600 heures** au sein d'une structure sportive, signée par le représentant / responsable/ président de la structure.
- Un document écrit, contenant la description de deux situations d'encadrement **pour chaque UC que vous avez mis en œuvre :**
Rappel :
 - **UC1 : être capable d'encadrer et former un joueur**
 - **UC2 : être capable d'accueillir et d'animer dans une structure en sécurité**
 - **UC3 : EC de connaître la réglementation et l'administration du Basket-ball en France**

Dossier COMPLET à expédier signé à l'organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification :

**FFBB-Pôle Formation
VAE du CQP
117 rue du Château des Rentiers, B.P. 403
75626 PARIS Cedex 13**

Extraits du règlement du CQP

«

Article 5 – Exigences préalables à l'entrée dans le processus de qualification

Les exigences préalables à l'entrée dans le processus de qualification sont requises pour toutes les voies d'accès.

Le candidat au CQP de Technicien Sportif Régional de BasketBall doit répondre aux exigences suivantes :

- être titulaire du diplôme de secourisme suivant : Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1),
- attester d'une pratique du basket-ball de 100h.
- justifier d'une expérience d'encadrement de 200 heures attestée par le représentant / responsable de la structure,
- justifier des compétences décrites ci-dessous :
 - animer des séances de basket ball et adapter les situations d'apprentissages au regard des publics
 - initier aux techniques de base du basket ball (tir, tenue et conduite de balle, passes,...)
 - maîtriser les particularités du règlement en fonction des catégories
 - arbitrer une situation de jeu
 - faire la promotion des activités proposées par la structure

Le brevet fédéral **Initiateur** délivré par la Fédération Française de Basket-ball permet d'attester des exigences préalables à l'entrée en formation.

Article 6 – Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Les personnes qui peuvent justifier d'au moins 3 ans et 600 heures d'expérience professionnelle ou bénévole en lien avec le CQP peuvent déposer une demande de validation des acquis de l'expérience auprès de l'organisme délégataire. Le candidat ne peut déposer qu'une seule demande pendant la même année civile pour le CQP de Technicien Sportif Régional de BasketBall.

Tout ou partie des blocs de compétences (UC) du CQP peuvent être obtenus par la voie de la VAE

Article 8 – Conditions d'instruction des demandes de validations (extraits)

..... Préalablement à l'instruction des dossiers par le jury, la FFBB vérifie la recevabilité de la demande. Les demandes sont instruites par le même jury qui préside à l'obtention du CQP par la voie des épreuves certificatives. Le président du jury vérifie que le candidat répond aux exigences stipulées à l'article 5.

Pour la VAE, l'évaluation est faite à partir du dossier de demande de validation complété par le candidat. Il retrace, d'une part, les parcours professionnel et sportif du candidat et, d'autre part, son activité d'encadrement en BasketBall. Le candidat précise les motivations de sa demande d'équivalence et **décrit par écrit 2 situations d'encadrement pour chaque UC** qu'il a mis en œuvre. Le jury pourra demander à recevoir le candidat en entretien afin d'obtenir un complément d'informations sur les activités décrites par le candidat dans son dossier.

En cas de validation partielle, le jury doit indiquer par écrit la nature des compétences, connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire dans un délai de 5 ans à compter de la notification de la décision du jury.

Le jury devra indiquer par écrit au candidat les moyens qui lui semblent les plus opportuns pour accéder au diplôme. Il pourra, par exemple préciser de manière argumentée :

- la possibilité de suivre une formation,
- la possibilité de compléter son expérience dans un ou plusieurs domaines d'intervention repéré(s) comme manquant(s) par le jury. »

REFERENTIEL DE COMPETENCES DE L'ACTIVITE ACCESSOIRE CONDUITE PAR LE TITULAIRE DU CQP TECHNICIEN SPORTIF REGIONAL DE BASKET-BALL

Les compétences du titulaire du CQP Technicien Sportif Régional de Basket-Ball peuvent se scinder en trois domaines, distincts pour les besoins de l'évaluation mais en constante interaction lors de l'exercice professionnel.

Nomenclature : UC signifie « Unité de Compétences »; OTI signifie « objectif Terminal d'Intégration » ; OI signifie « Objectif Intermédiaire » ; EC signifie « Etre Capable »

UC1 OTI EC d'encadrer et de former un joueur

- **OI 1-1 EC DE MAITRISER LES PROCEDES D'ENTRAINEMENT**
 - OI 1-1-1 EC de mettre en place des jeux adaptés
 - OI 1-1-2 EC de construire une situation d'entraînement
 - OI 1-1-3 EC de faire évoluer les situations d'entraînement
 - OI 1-1-4 EC de programmer les situations d'entraînement
- **OI 1-2 EC D'APPRENDRE, DE PERFECTIONNER ET DE MAITRISER LES FONDAMENTAUX INDIVIDUELS**
 - OI 1-2-1 EC d'organiser l'apprentissage des fondamentaux individuels
 - OI 1-2-2 EC de perfectionner les fondamentaux individuels
 - OI 1-2-3 EC de maîtriser les fondamentaux individuels
 - OI 1-2-4 EC d'adapter les fondamentaux au poste de jeu
- **OI 1-3 EC DE MAITRISER LE JEU A EFFECTIF REDUIT**
 - OI 1-3-1 EC de perfectionner le jeu du 1 contre 1 au jeu à 3
 - OI 1-3-2 EC de maîtriser le jeu en 1c 1, le jeu à 2 et le jeu à 3
 - OI 1-3-3 EC de développer le jeu à 2 et le jeu à 3
- **OI 1-4 EC DE MAITRISER LE JEU EN 5 c 5**
 - OI 1-4-1 EC de faire découvrir le jeu aux jeunes joueurs
 - OI 1-4-2 EC de perfectionner le jeu collectif
 - OI 1-4-3 EC de maîtriser certaines phases du jeu collectif
 - OI 1-4-4 EC de maîtriser le jeu collectif
- **OI 1-5 EC DE DEVELOPPER LES QUALITES PHYSIQUE DU JOUEUR**
 - OI 1-5-1 Connaître le développement physique des pratiquants
 - OI 1-5-2 EC de prendre en compte les paramètres de l'entraînement physique

- **OI 1-6 EC D'OBSERVER et ARBITRER**
 - OI 1-6-1 EC d'observer et d'évaluer, le joueur, le jeu, la séance
 - OI 1-6-2 EC d'arbitrer
 - OI 1-6-3 EC d'utiliser les outils d'analyse et d'évaluation (Statistiques, vidéo)
- **OI 1-7 EC DE COMMUNIQUER EN SITUATION**
 - OI 1-7-1 EC de diriger des situations, d'intervenir pendant le déroulement de l'entraînement et de la compétition
 - OI 1-7-2 Connaître et prendre en compte les aspects psychologiques de l'entraînement et de la compétition

UC 2 OTI 1 EC d'accueillir, d'animer dans une structure en sécurité

- **OI 2-1 EC ORGANISER ACCUEILLIR ET CONDUIRE UNE EQUIPE EN COMPETITION**
 - OI 2-1-1 EC d'organiser l'accueil des adhérents et des parents
 - OI 2-1-2 EC d'organiser la compétition au sein du club
 - OI 2-1-3 EC de développer le rôle du sociétaire : les différentes fonctions au sein du club
- **OI 2-2 EC D'ENCADRER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SECURITE ET DE RESPONSABILITE**
 - OI 2.2.1: EC de maîtriser les comportements à observer et les gestes à effectuer en cas d'incident ou d'accident sur le terrain ou à ses abords
 - OI 2-2-2 Connaître les principes de la diététique sportive
 - OI 2-2-3 Connaître la dimension légale de la responsabilité de l'entraîneur
- **OI 2-3 MILIEU ENVIRONNANT**
 - OI 2-3-1 Connaître l'environnement du mini-basket
 - OI 2-3-2 Connaître les opérations fédérales en matière de développement
 - OI 2-3-3 Connaître les publics particuliers

UC 3 OTI : EC de connaître la réglementation et l'administration du Basket-ball en France

- OI 3-1-1 EC d'assurer les fonctions d'officiels
- OI 3-1-2 Connaître le fonctionnement de la fédération et de ses organes déconcentrés
- OI 3-1-3 Connaître l'histoire du basket en France et dans le monde
- OI 3-1-4 Connaître les principes de détection et les filières de formation